CONTACT Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Désormais, retrouvez-nous sur Facebook :

Municipalité de Thourotte_officiel



Édito

a plupart des restrictions, qui nous étaient imposées par les protocoles sanitaires successifs, ont été levées depuis le 30 juin. Désormais, nous pouvons donc circuler librement. Le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur, sauf en cas de rassemblements. Cinémas, théâtres, bars et restaurants accueillent, à nouveau, leur public. Néanmoins, l'apparition d'un nouveau variant, plus contagieux que les précédents, a poussé le gouvernement à prendre de nouvelles dispositions avec l'obligation de présenter un pass sanitaire, d'abord dans les manifestations culturelles et festives, puis, à partir d'août, dans à peu près tous les endroits recevant du public.

La vie associative, sportive et culturelle, si riche à Thourotte, va toutefois pouvoir reprendre ses activités. Elles se redéploieront pleinement à la rentrée. Toutefois et sans attendre, l'été thourottois vous réserve des surprises. Nous ne pouvons malheureusement pas organiser Thourotte Plage, que je sais attendu, en particulier, par les plus jeunes. Ce ne sont pas des considérations sanitaires qui nous obligent à y renoncer mais une logistique lourde qu'il faut agencer bien en amont de l'événement : mobilisation des entreprises, embauche de saisonniers, réservation du sable, animations... Tout cela ne peut se régler en quelques jours. En revanche, le service Développement culturel – Fêtes et Cérémonies vous a concocté un programme de spectacles de rues qui animent notre cité durant l'été.

À la rentrée, vous retrouverez le Forum des Associations puis, dans la foulée, la Fête Communale, ses animations et son feu d'artifice, auxquels il avait fallu renoncer en 2020.

La campagne de vaccination, qui a eu peine à démarrer, à toutefois permis de faire reculer le virus. Face au variant « Delta », je ne peux qu'inciter celles et ceux qui n'ont pas encore reçu le vaccin à entreprendre cette démarche au plus vite. Seule, l'immunité collective nous permettra de nous prémunir durablement de la Covid et de renouer avec les jours heureux et le bonheur du vivre ensemble.

Bel été à toutes et à tous.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées



« Contact », bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, juillet 2021

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication : Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation : Service Communication Jacques DESMOULIN Inès DOLET Damien FRUGIER

Impression : STICKEZ-VOUS 60200 Compiègne

Tirage: 2800 exemplaires

Sommaire



Attention au rétrécissement de la

- chaussée de la R.D.15 entre Le Plessis-Brion et Thourotte! page 8 • Vidéosurveillance: la Préfecture refuse de subventionner notre projet 2021
- La Maison des Cycles, en centre-ville page 8

Ça s'est passé hier

- Votre album photos page 9
- Pendant la pandémie et les confinements, les agents municipaux se sont dévoués au service de tous page 10
- Eté Show page 10



 Des gens du voyage ont envahi le stade Jean Bouin : terrains et locaux saccagés page 11

Associations

- Le dernier round de « Mickey » page 12
- Vincent Marié, l'homme-orchestre page 13

Collectivités territoriales

- Scrutins des 20 et 27 juin 2021 page 14
- Un mot d'Hélène Balitout et Sébastien Nancel page 15
- Délibérations du Conseil municipal page 16



- Installation de deux nouveaux conseillers municipaux page 17
- Votre nouvelle page Facebook : Municipalité de Thourotte_officiel page 17

Tribune libre

- Majorité page 18
- Opposition page 19

Notre histoire

- Shopping 1988 pages 20 et 21
- Shopping 2021 pages 22 et 23

La dernière page

Agenda page 24





• Inscriptions à l'école de musique Jean Rochet page 5

• Sports page 6

Culturel pages 4 et 5

 Le groupe scolaire du Martelois aura sa cantine après les vacances de la Toussaint page 7

 Travaux programmés durant l'été page 7

• La résidence intergénérationnelle s'élève page 7

 Des vitesses excessives dans nos rues : levez le pied! page 7

Lie Show page 10

Sur la photo de couverture, prise le 4 juillet dernier, on reconnaît Monsieur Bulles Géantes et le cracheur de feu, éblouissant le public d'Été Show.

Que la fête (re) commence!



Après Été Show, Thourotte confirme sa volonté de proposer à nouveau au public de grands événements en extérieur, familiaux et festifs. À l'exception des attractions foraines, toutes les animations de cette page sont gratuites.

Forum des associations

Dimanche 5 septembre, de 10h à 18h.

Après avoir posé ses barnums dans le parc des Effaloises puis sur le stade Jean Bouin, le Forum des associations retourne aux sources en s'implantant sur le parvis de la mairie... comme avant! Les bénévoles passionnés sont de retour pour partager avec vous leur engagement pour le sport, la culture ou le social. La structure gonflable et le parcours d'accrobranche sont gratuits. Et le stand de restauration fait toujours autant envie!

Informations auprès du service des Sports et de la Vie associative : 03 44 90 61 31 • dsva@thourotte.fr

Fête communale

Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.

Fête foraine

Du samedi 11 au dimanche 19 septembre. Certains forains proposent des tickets à demi-tarif le mercredi 15.

Les Transformers défilent

Samedi 11 septembre, à 21h.

La Pat' Patrouille défile

Dimanche 12 septembre, à 21h.

Spectacle pyrotechnique

Samedi 18 septembre, 22h15

Informations auprès du service Développement culturel, Fêtes et Cérémonies :

03 44 90 61 35 • barbara.chlagou@thourotte.fr

Acrobatie et musique, avec Contigo et La Brigade Circus

Dimanche 26 septembre, à 16h, sur la Promenade de la 32.

Ce solo mêle mât chinois et danse dans une performance visuelle fascinante. Deux artistes portugais, João Paulo Santos, acrobate virtuose au mât chinois, et Rui Horta, chorégraphe, confrontent leurs univers singuliers.

Vous pourrez aussi applaudir la Brigade Circus. Dansant, sautillant, c'est un orchestre de cirque... sans cirque!

Informations auprès de l'Espace Culturel :

03 44 90 61 26 • service.culture@thourotte.fr • Facebook : Espace Culturel de Thourotte

Ça se passe maintenant

Espace Culturel : médiathèque + salle Saint-Gobain

Place Saint-Gobain 03 44 90 61 26

service.culture@thourotte.fr

Facebook: Espace Culturel de Thourotte

Spectacles et animations à l'Espace Culturel

Culture



L'épopée d'un pois Théâtre d'ombres et musique

Samedi 2 octobre, à 10h. De 3 mois à 4 ans.

Les aventures poétiques d'un pois, qui se transforme de tableau en tableau, pour partir à la découverte du monde.

Tarifs : 4 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

Planète Félix

Ciné-concert

Mardi 26 octobre, à 14h30. Dès 4 ans.

Cinq épisodes des aventures du célèbre Félix le Chat mis en musique avec une inventivité débordante par la bassiste Suzy Levoid et la flûtiste Leah Gracie. Un ciné-concert drôle et poétique.

Tarifs: 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



En lien avec Planète Félix:

Atelier de lutherie sauvage, avec Xavier Méchali

Mardi 26 octobre, à 10h. Pour les enfants dès 7 ans.

Nous vous initions à la lutherie sauvage, qui consiste à créer des instruments de musique à partir d'objets non spécifiquement conçus à cet effet. Gratuite sur inscription, cette animation s'adresse uniquement aux enfants détenteurs d'une place (payante, elle) pour *Planète Félix*, spectacle joué quelques heures plus tard par d'étonnants artistes, mettant en pratique la lutherie sauvage.



1, 2, 3 Savane Conte

Dimanche 7 novembre, à 16h. Dès 7 ans.

1, 2, 3 Savane est un spectacle de conte plein d'humour et de tendresse, qui entraîne le public au cœur de l'Afrique, en musique.

Tarifs : $5 \in /3 \in$ (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



Festival Haute Fréquence Zenzile vs *Berlin, la symphonie d'une grande ville* + Lado

Bien évidemment, il est conseillé de réserver

Jeudi 25 novembre, à 20h30. Dès 13 ans.

À l'image : Berlin, la symphonie d'une grande ville, un quasi-documentaire des années 20 au montage résolument avant-gardiste. À la musique, le groupe culte Zenzile.

En première partie, le musicien Lado nous plonge dans des ambiances oniriques grâce à sa mandoline, sa voix, son sampleur... et son talent pour les mélodies enchanteresses.

Cette soirée du festival Haute Fréquence est soutenue par le Conseil Régional des Hauts-de-France. Tarifs: 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



L'école de musique Jean Rochet propose de vous initier à un grand nombre d'instruments : piano, violon guitare, flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, trompette, tuba, trombone, percussions et batterie. Vous pouvez aussi intégrer l'atelier rythmique, l'atelier soundpainting et la classe d'orchestre. Comme on l'a vu au cours des derniers mois, l'équipe sait s'adapter aux confinements, couvre-feux, et autres contraintes : les professeurs sont maintenant rodés à la visioconférence, et ils se montrent arrangeants sur les horaires lorsque cela est

Venez vous inscrire pour l'année 2021-2022 selon le calendrier suivant:

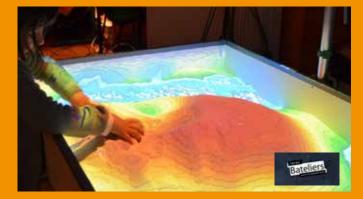
- Portes ouvertes, jeudi 2 septembre, de 17h à 19h : rencontre avec les professeurs, possibilité d'essayer les instruments...
- Inscriptions des Thourottois : mercredi 8 septembre, de 17h
- Inscriptions des non Thourottois : jeudi 9 septembre, de 17h à 19h.

Les portes ouvertes comme les inscriptions sont organisées dans les locaux de l'école, 4 rue Michel Neuville.

Tél: 03 44 76 40 28

Informations auprès du service Développement culturel, en mairie: 03 44 90 61 35

Courriel: barbara.chlagou@thourotte.fr



L'Espace Culturel et la Cité des Bateliers vous invitent à la Fête de la Science.

Samedi 9 octobre, à 14h. Dès 6 ans.

En partenariat avec l'Espace Culturel de Thourotte, la Cité des Bateliers vous invite gratuitement dans son musée, pour découvrir un nouvel outil numérique étonnant. Crues, cycle de l'eau, hydrologie, topographie : que de mots compliqués mais

qui impactent nos vies au quotidien! Avec le bac à sable à réalité augmentée, qui a dit que retourner en enfance à faire des pâtés de sable ne permettait pas d'apprendre ? Ce nouvel outil pédagogique et son programme open-source vous montrera, à la manière d'une carte IGN, des courbes de niveau et des couleurs différentes pour chaque altitude analysée en temps réel grâce à une caméra de profondeur (type Kinect). À chacun de produire son environnement en jouant directement avec la matière. Modelez la surface du sable, modélisez votre paysage, créez des cours d'eau, déplacez des collines, disposez des habitations et faites pleuvoir ! C'est une façon ludique et pédagogique d'étudier l'impact de l'homme sur le monde qui l'entoure.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec Ombelliscience Picardie et la DRAC de la Région Hauts-de-France.

Pour participer à cet atelier, merci de vous inscrire auprès de l'Espace Culturel de Thourotte.

Musée géré par la Communauté de Communes des Deux Vallées, la Cité des Bateliers est basée au 59, avenue de la Canonnière, 60150 Longueil-Annel • Tél: 03 44 96 05 55

Site Internet: www.citedesbateliers.com

Sports

Activités aquatiques, Mardi'Seniors, École des Sports : priorité aux Thourottois

Les Thourottois commencent à s'inscrire le lundi 23 août, jour où les formulaires sont mis en ligne. Les « extérieurs » peuvent effectuer cette démarche à partir du dimanche 5 septembre, lors du Forum des associations, en fonction des places restant disponibles.

Piscine municipale Georges Bonichot

Jusqu'à nouvel ordre, nous n'acceptons pas plus de 49 personnes dans le bassin.

Opération « Pass'été jeunes »

Pour les nageurs de moins de 16 ans, l'entrée ne coûte qu'un euro!

Horaires des vacances d'été, jusqu'au mercredi 1er septembre inclus

Lundi : fermeture • Mardi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Mercredi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Jeudi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Vendredi : de 12h à 13h30, de 14h30 à 16h30, puis de 17h à 20h • Samedi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Dimanche : de 9h à 12h30

Dès le 14 septembre : reprise de l'aquabike, de l'aquadouce et de l'aquagym

Les inscriptions s'effectuent à la piscine. Les horaires et les modalités sont sur www.thourotte.fr/vie-sportive/piscine

Piscine Georges Bonichot Avenue Jean Moulin

Tél: 03 44 76 10 15 • piscine@thourotte.fr

Mardi'Seniors

Cette activité est destinée à nos aînés (dès 62 ans), à qui sont proposées des séances de pratique sportive et d'entretien physique. Ce rendez-vous reprendra chaque mardi de 10h15 à 12h30, dès le 14 septembre.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/vie-sportive/sport-pour-nos-seniors

L'École des Sports

Donnons aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à une diversité de disciplines sportives! L'École des Sports joue un rôle d'éveil pour les plus petits. Pour les « grands » de 7 à 9 ans, c'est l'occasion de se révéler dans un sport qu'ils pourront ensuite développer. Dans un second temps, pourquoi pas, votre enfant y excellera en devenant licencié d'un club! Ces activités sont organisées tous les mercredis, en période scolaire, dès le 15 septembre. Les sites varient selon la pratique du moment.

- De 10h30 à 11h30 : **le Baby'sports** aide au développement de la motricité, de la maîtrise du corps et de la sociabilité des petits de 4 à 6 ans, grâce à des jeux gymniques et collectifs.
- De 13h30 à 15h : **le Pass'sports** propose aux enfants de 7 à 9 ans de la gymnastique, de l'escalade, du tennis, du football, du judo, etc.





Le groupe scolaire du Martelois aura sa cantine après les vacances de la Toussaint.

Travaux / Urbanisme



Les travaux ont débuté dès le premier jour des grandes vacances. Le groupe scolaire du Martelois disposera donc bientôt de sa propre cantine. Elle sera aménagée à partir de locaux existants. Seront ainsi requalifiés deux classes et un atelier, afin d'offrir un espace de 150 m². La restauration s'organisera en 2 services, accueillant 30 élèves chacun.

Les enfants n'auront donc plus à emprunter un autocar pour un aller-retour quotidien vers la cantine du groupe scolaire Onimus. Ils pourront déjeuner sur place et profiter de davantage de temps de récréation avant la reprise des cours.

Le montant des travaux s'élève à 217 500 € HT, auxquels il faut ajouter 25 675 € HT pour l'aménagement de la cuisine professionnelle.

Travaux programmés durant cet été

École maternelle du Martelois

- Réfection d'une partie de la couverture du préau
- Peinture des blocs W.C.
- Création d'une « zone sans tabac » à l'entrée de l'école

École élémentaire du Martelois

- Mise en peinture d'une salle de classe
- Remplacement de radiateurs par des équipements « haute performance »
- Remise aux normes électriques

École maternelle Onimus

- Mise en peinture de la salle Informatique
- Remplacement des deux aires de jeux et réfection du sol souple

École élémentaire Onimus

Création de toilettes à l'intérieur du bâtiment

Avenue d'Austerlitz

À compter de la mi-septembre, travaux de réfection des trottoirs, de l'éclairage public et création de stationnements. Durée estimée des travaux : 3 mois.

Promenade de la 32

En octobre, démontage du talus, mise en place d'une clôture type « square » et plantation d'arbustes

La résidence intergénérationnelle s'élève



Érigé non loin du centre-ville, cet ensemble de 62 logements permettra à ses résidents d'accéder facilement aux commerces et services. La résidence portera les noms de deux médecins regrettés des Thourottois : Alain Bocquet et Jean-Claude Lefebyre

Le planning des travaux prévoit qu'Eurovia réalise les voiries intérieures en octobre prochain. L'aménagement extérieur est programmé pour novembre. La livraison au bailleur, le groupe Clésence, est prévue pour le premier trimestre 2022.

Des vitesses excessives dans nos rues : levez le pied !



Des riverains se plaignent, à juste titre, de la vitesse excessive des véhicules dans plusieurs des rues de Thourotte. C'est le cas dans la rue d'Estienne d'Orves puis dans le virage qui longe la place Saint-Gobain pour déboucher sur la rue de Voguë (voir notre photo). Le même constat s'impose rue Pasteur, rue de la République ou encore route de Longueil-Annel. Nous invitons les automobilistes à la plus grande prudence à ces endroits, dans l'intérêt de tous.

Attention au rétrécissement de la chaussée de la R.D. 15 entre Le Plessis-Brion et Thourotte !

Travaux / Urbanisme



Le Conseil Départemental a mis en place un dispositif de rétrécissement de la chaussée avant le franchissement du pont sur l'Oise entre Le Plessis-Brion et Thourotte. Cet équipement de fortune se compose de blocs de ciment et de bornes ramenant la largeur de la voie à 1,90 m, l'objectif étant d'empêcher les poids lourds d'emprunter cet itinéraire.

Résultat: les accidents se sont multipliés, tant ce dispositif précaire se révèle dangereux. Le maire de Thourotte a écrit à la Présidente du Conseil Départemental pour qu'elle mette fin à cette expérience hasardeuse. Il a suggéré la pose de portiques limitant la hauteur des véhicules et donc leur tonnage. Ceux qui avaient été installés auparavant avaient été forcés à de multiples reprises. Le Conseil Départemental s'est lassé de devoir les réparer à chaque fois. Il s'agit aujourd'hui de mettre en place de nouveaux portiques, plus massifs, et donc plus solides.

Vidéosurveillance : la Préfecture refuse de subventionner notre projet en 2021.

La municipalité de Thourotte avait déposé un dossier de subvention auprès de la Préfecture de l'Oise pour obtenir une subvention de 50% du total H.T. de la dépense, afin de financer un programme de déploiement de vidéosurveillance. Il s'agissait, dans un premier temps, d'équiper le quartier Jean Jaurès dans ses parties comprenant le groupe scolaire Onimus, l'esplanade, les devantures des bâtiments publics et l'espace de jeux Roger Paullier. L'endroit n'a pas été choisi au hasard : c'est là, en effet, que se concentrent les flux les plus importants de passage et là aussi que nous constatons des faits délictueux et des trafics.

Le montant de l'investissement s'élève à 36 000 € H.T. et nous attendions donc une subvention de 18 000 €. Le dossier avait été déposé dans les temps, soit avant le 8 mars 2021. Il avait reçu un avis favorable du référent sûreté de la gendarmerie et le soutien des partenaires du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.), qui avait préconisé ce dispositif. La Préfecture vient de nous informer que notre projet ne serait pas financé en 2021, les crédits alloués ayant déjà été consommés. Nous sommes donc invités à redéposer un dossier en 2022.

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance avait créé un Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (F.I.P.D.R.). Ce sont ces crédits qui ont pour objectif de financer notamment les dispositifs de vidéosurveillance des collectivités locales. Le Fonds disposait, en 2021, de 69 millions d'euros de crédits disponibles. L'État, relayé par les préfectures et la gendarmerie, encourage les élus locaux à multiplier les installations de réseaux de caméras, quand, dans le même temps, gendarmes et policiers manquent d'effectifs et de moyens pour être efficacement présents sur le terrain. Résultat : les projets de vidéosurveillance fleurissent sur tout le territoire national et les crédits ne sont pas à la hauteur de la demande. Les programmes se trouvent donc différés.

Nous allons donc engager de nouvelles démarches auprès de la Préfecture et déposer un nouveau dossier, en même temps que demander un renforcement des effectifs et des moyens de la gendarmerie.

La Maison des Cycles, en centre-ville

Rien ne prédestinait Sébastien Pimont à devenir professionnellement réparateur puis vendeur de bicyclettes. Sa formation initiale est celle d'un boulanger-pâtissier. Ainsi, il exerce ses talents, durant 5 ans, à Ribécourt. Il débute alors sa journée à 3h pour l'achever à midi. Jusqu'à ce qu'il se retrouve confronté à des problèmes de santé : il se découvre allergique à l'inévitable poussière de farine en suspension dans l'air. Cela a pour conséquence de sérieuses affections respiratoires. C'est évidemment le comble pour un boulanger. Il faut donc songer à se reconvertir.

Notre mitron a une autre passion dans la vie : le vélo, qu'il pratique depuis toujours. Or, hasard de l'existence : un ami, avec lequel il fait de la compétition, ouvre un magasin de cycles à Longueil-Annel. Il vient lui prêter main forte et y prend goût. Lorsque l'ami met fin à cette activité, Sébastien Pimont décide de se mettre à son compte.

Il crée La Maison des Cycles dans le garage de son domicile thourottois, rue des Effaloises. Pendant 5 ans, il répare les vélos et constate que la petite reine compte de plus en plus d'amateurs.

Aujourd'hui, Sébastien Pimont saute le pas : il installe La Maison des Cycles dans un local commercial du centre-ville. Il y assure toujours le montage, l'entretien et la réparation de vélos... et, désormais, il en vend, aussi!

La Maison des Cycles 2 bis, rue d'Estienne d'Orves

Tél: 03 44 44 20 72 ou 06 41 34 37 89 Courriel: lamaisondescycles@laposte.net

Facebook: La maison des cycles

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h30. Fermé le dimanche et le lundi.



Votre album photos



Thourotte a accueilli un centre de dépistage de la Covid durant la journée du 1er avril, dans la salle Marcel Cerdan.

Nous aurions souhaité la mise en place d'un centre de vaccination.

La demande en avait été faite auprès de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.). Mais la ville devait tout prendre en charge : recrutement des médecins, des infirmières, du personnel administratif, de toute la logistique. Il fallait signer une convention avec Doctolib pour la prise des rendez-vous. L'A.R.S. se contentait de fournir les vaccins. Nous n'étions pas en mesure d'assumer toutes ces charges, à notre grand regret.



L'Espace Angèle Fontaine, plus que jamais sur le front de l'emploi.

À l'occasion des Journées Jobs, de nombreuses personnes se sont présentées au centre d'activités familiales et sociales qui a démontré, une nouvelle fois, son utilité et son dynamisme. L'équipe poursuit sa mission, notamment en publiant des offres d'emploi sur sa page Facebook Espace Angèle Fontaine.



18 juin : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle.

Depuis le début de la crise sanitaire, c'est la première cérémonie patriotique ouverte au public.

C'est aussi une des dernières sur la place de la République, avant de passer le relais au nouveau monument aux morts, près du groupe scolaire Onimus.

Concert dessiné

Le 30 mars, face à un petit public d'écoliers masqués et attentifs, le groupe Blast a accompagné musicalement les dessins que Benjamin Flao créait devant tout le monde. Il y avait trop longtemps que le grenier de l'Espace Culturel ne s'était plus empli de mélodies et d'applaudissements! Le 5 juin, on a enfin pu y accueillir tous les publics, à l'occasion de l'étonnant spectacle *Choses et autres*.



Pendant la pandémie et les confinements, les agents municipaux se sont dévoués au service de tous.

es protocoles sanitaires successifs pour combattre le virus ont entraîné l'arrêt de nombreuses activités, la fermeture au public des salles et des équipements municipaux. Cela a eu des conséquences pour les agents de la ville et pour leurs postes de travail, qui, dans ces conditions, n'avait plus d'objet. Dans le même temps, la lutte contre la pandémie créait de nouveaux besoins et de nouvelles tâches à remplir. C'est ainsi que s'est opéré un redéploiement des personnels, qui ont accepté leur réaffectation et se sont souvent portés volontaires pour accomplir ces missions. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Faisons le point.

Restauration scolaire

Il a fallu entièrement réorganiser le service. Il était nécessaire d'éviter la rencontre d'élèves de classes différentes, conformément aux recommandations de l'Éducation Nationale. Pendant que les uns déjeunaient, il convenait, par ailleurs, d'occuper les autres. Il a donc été fait appel à deux animatrices de l'Espace Angèle Fontaine pour organiser des travaux manuels et des jeux récréatifs. Trois maîtres-nageurs de la piscine ont assuré l'encadrement d'activités sportives. Nous avions également besoin de personnels pour la surveillance du service. Des agents administratifs ont pris en charge ces missions et nous avons également recruté des personnels en contrat à durée déterminée.

Une cantine temporaire a été installée à l'école du Martelois, afin d'éviter les transports en bus et le brassage des élèves de classes différentes. Cela supposait l'approvisionnement quotidien depuis le groupe scolaire Onimus vers cet équipement provisoire. La responsable du service Intendance de la mairie et deux agents techniques s'en sont chargés.

Service périscolaire

Des dispositions similaires ont été prises pour le service périscolaire du matin et du soir. Pour assurer l'encadrement des activités, on a donc mobilisé un maître-nageur, un éducateur sportif et une animatrice de l'Espace Angèle Fontaine.

Travaux de rénovation

La piscine étant fermée au public, ses agents se sont retrouvés sans fonction (caissiers, personnels d'entretien, maîtres-nageurs). Ils ont accepté d'entreprendre des travaux divers de rénovation dans les équipements municipaux : peinture, bricolage... Les gardiens des équipements sportifs, qui, en temps normal, sont des agents d'accueil du public, se sont acquittés de tâches d'entretien.

École de musique Jean Rochet

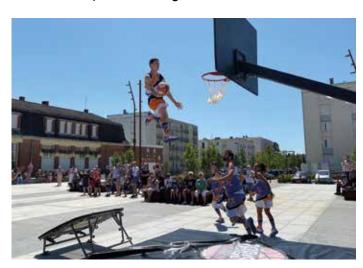
Grâce à la visioconférence, les professeurs comme les élèves ont poursuivi leurs activités, mais à distance. Lorsque les cours individuels ont pu reprendre, tous se sont adaptés aux horaires de couvre-feu.

Été Show

Chaque dimanche de juillet, la municipalité a proposé des animations festives, familiales et gratuites.







Promenade de la 32, le 11 juillet : les acrobaties de la compagnie Les Yeux Fermés et l'atelier de graffiti sur toile.

Place de la mairie, le 18 juillet : basket acrobatique.

Des gens du voyage ont envahi le stade Jean Bouin : terrains et locaux saccagés

Is sont arrivés le 31 mai à 18h30. Ils ont pénétré par effraction sur le stade de football et ont installé 120 caravanes sur les 3 terrains, littéralement labourés et à refaire. Ils ont forcé les portes des vestiaires et des sanitaires et perpétré d'importantes dégradations.

La municipalité a saisi immédiatement le Tribunal administratif, afin d'obtenir l'expulsion de ces gens du voyage. L'audience s'est déroulée le 18 juin et l'ordonnance d'expulsion a été notifiée le 21 juin. Ils ont commencé à quitter les lieux le 22 juin au soir. Les devis de réparation des dégâts s'élèvent à plusieurs milliers d'euros. Vos élus ont déposé plainte auprès de la Procureure de la République.



1 – Pour pénétrer sur le stade Jean Bouin, les gens du voyage ont défoncé le mur et le grillage d'enceinte. Comme le montre la photo, ils ont également démoli les grillages qui bordent les terrains.



2 – Ils ont opéré des branchements sauvages sur les réseaux d'eau et d'électricité.



3 – Ils ont forcé les portes des vestiaires et des sanitaires et dévasté les locaux. Des filets de but ont été arrachés, des ballons et maillots de football ont été dérobés.



4 – Tout ce qui était entreposé dans les bâtiments a été jeté à terre. Les visiteurs indélicats laissent les locaux dans un invraisemblable état de saleté.



5 - Partout, nous retrouvons des déchets et des excréments... jusque dans les douches.

La Préfecture aux abonnés absents

Nous n'avons pu obtenir l'intervention immédiate des forces de gendarmerie : il aurait été souhaitable qu'elles expulsent les gens du voyage avant qu'ils ne perpétuent toutes ces dégradations. Il a fallu recourir au Tribunal administratif, ce qui prend du temps et coûte à la ville en frais d'avocat. La Préfète nous oppose que la Communauté de Communes des Deux Vallées ne respecte pas le schéma départemental d'accueil des gens du voyage : il comporte l'obligation de construire une aire de 20 places sur le territoire communautaire. En ajoutant ce qui est demandé au Pays Noyonnais, cela porterait à 34 places les possibilités d'accueil pour tout le Nord-Compiégnois. Cela est ridicule quand 120 caravanes débarquent sur le territoire. D'où notre proposition de réviser le schéma départemental et de prévoir des aires dans chaque communauté de communes. Cette demande est restée lettre morte à ce jour, alors que les installations sauvages se poursuivent.

Page II

Le dernier round de « Mickey »

aniel Laurent nous a quittés dans la nuit du 21 au 22 avril dernier. Il était une figure populaire de notre ville. Les Thourottois le connaissaient sous le surnom de « Mickey ».

Mais d'où tenait-il ce sobriquet ? Son père était chaudronnier et travaillait sur des chantiers de bateaux. Un jour lui a pris l'idée de fabriquer un Mickey en tôle. Il n'en a pas fallu davantage pour que le nom de la célèbre souris de bande dessinée se substitue à son patronyme. Le petit Daniel est devenu, dès lors, le fils de Mickey. Les années s'écoulant, il a lui-même hérité de ce surnom.

Reprenons au début notre aventure de Mickey: Daniel naît le 26 juin 1946 à Thourotte. Il passe une enfance heureuse dans notre commune. Une passion s'empare du jeune homme: la boxe. Il pratique ce sport au sein du club thourottois et deviendra, plus tard, le trésorier de l'association. Travaillant chez Poclain à Margny-lès-Compiègne, il y côtoie Robert Amory, qui n'est pas encore champion de boxe. La salle d'entraînement de Thourotte porte aujourd'hui son nom.

Plus tard, Daniel opère une reconversion professionnelle. Avec son épouse, il prend la gérance du bar bien connu des Compiégnois « La Bouteille d'Argent ». Le couple s'installe ensuite à Lille pour exploiter un autre bar : « Le Clarisse ». L'aventure nordiste dure 8 ans.

Séparé de sa conjointe, Daniel revient vivre à Thourotte. Une nouvelle carrière professionnelle débute pour lui. Il s'investit dans l'immobilier avec sa sœur Annie.

Un coup de foudre plus tard, Daniel se remarie à l'hôtel de ville de Thourotte. Malheureusement, le ciel s'assombrit en 1998 : Daniel doit faire face à un cancer. Il le surmonte avec courage et détermination. Un autre coup du sort le rattrape avec la maladie et le décès de sa femme. Bon an mal an, Mickey parvient néanmoins à sortir la tête de l'eau.

Les Thourottois se souviendront de cet homme sympathique, qu'ils croisaient en fin de matinée vers le centre-ville, où il faisait les courses. Il s'arrêtait à plusieurs reprises sur son chemin pour échanger quelques mots avec ces passants qu'il connaissait. Mickey avait le contact facile et se plaisait à ces échanges de quelques instants.

Daniel a coulé des jours paisibles à son domicile de la rue Jean Jaurès jusqu'à cette nuit du mois d'avril, qui aura été le dernier round d'une vie bien remplie.

Daniel Laurent
pratique la boxe
au sein du club
thourottois et devient,
plus tard, le trésorier
de l'association.



uiconque veut évoquer les activités de l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte doit opérer un passage obligé par l'un de ses piliers : Vincent Marié, son secrétaire. En réalité, il est l'impresario de la troupe. Il est en charge de la gestion des adhérents. C'est par lui que l'information circule à l'intérieur comme à l'extérieur. Il s'occupe des relations publiques et des contacts avec la presse. Il organise les prestations et la logistique. Il signe les contrats. Il est la cheville ouvrière de cette formation prestigieuse, dont le directeur artistique est le talentueux Éric Basserie.

Vincent Marié est tombé tout petit dans la Au sein du conseil d'administration de marmite musicale : il était alors à l'école primaire. Il a débuté son apprentissage à l'école de musique de Thourotte. Il a découvert le solfège et la clarinette, qui reste aujourd'hui son instrument de prédilection. Il a intégré l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte en 1986. Il avait tout juste 12 ans.

l'association, deux sièges étaient réservés aux adhérents mineurs. Vincent Marié y a ainsi fait son entrée avant ses 18 ans. Puis il est devenu secrétaire-adjoint avant d'être le titulaire en fonction en 1996. Ce fut, pour lui, le baptême du feu car, en 1997, il a dû organiser les échanges avec un orchestre russe. Il a alors fallu préparer la venue à Thourotte des musiciens de l'Est. Ensuite. Vincent a orchestré la visite des Picards en Russie en 1998, qui reste un des grands moments de la formation thourottoise.

Aujourd'hui, le clarinettiste est toujours aux commandes et, aux côtés du directeur et des membres du bureau, il a dû gérer la période pandémique, avec ses confinements et ses couvre-feux imposant l'arrêt de l'activité. Ainsi a-t-il fallu renoncer aux répétitions et aux concerts souvent programmés de longue date. Le dernier s'est déroulé, en février 2020, à l'occasion de la Saint-Valentin. Fort à propos, ce spectacle s'intitulait Romantissimo. Une prestation était prévue pour le mois suivant, dans l'église d'Élincourt-Sainte-Marguerite... mais, entre-temps, le premier confinement a été instauré et il a fallu annuler. On a vu déferler une vague de renonciations : le public n'a pu applaudir ni Octobre Rose, initialement prévu pour octobre 2020, ni le concert du nouvel an 2021.

La lumière est momentanément revenue, le 25 juin 2020, avec la venue d'une équipe de France Inter à Thourotte pour l'émission Rendez-vous place du marché. L'Orchestre d'Harmonie en a été l'invité. En octobre 2020, à défaut de se réunir sur scène, les musiciens ont pu organiser la venue à Thourotte de la compagnie ASVI : ces trois artistes ont donné corps aux chansons de Jacques Brel dans leur formidable spectacle Ce soir, j'attends Madeleine.

C'est alors qu'avant Noël, Éric Basserie a eu une de ses idées fulgurantes, une vidéo-concert dans laquelle chaque musicien est filmé chez lui. Dans un second temps, le tout est mixé pour reconstituer l'Orchestre d'Harmonie. Le concert est diffusé sur la page Facebook et la chaîne

Youtube. Ainsi, l'Orchestre souhaite aux téléspectateurs un joyeux Noël en interprétant Vive le vent.

Au nouvel an 2021, l'exploit est réitéré : grâce à 5 vidéos habilement superposées, un quintette de clarinettes nous adresse ses vœux sur l'air de Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? Parmi les cinq musiciens, nous retrouvons évidemment Vincent Marié.

Même scénario en mars, après l'annonce des nouvelles mesures sanitaires : tout l'orchestre se réunit virtuellement, par la arâce du montage vidéo! Les multiples enregistrements individuels s'harmonisent sur un morceau choisi très opportunément : Et maintenant, que vais-je faire?

Éclaircies médiatiques, le 18 mars : l'Orchestre est l'invité de France Bleue Picardie. L'émission de Valentine Meyer permet d'évoquer l'arrêt des activités et les fameuses vidéos des musiciens confinés. Le 16 avril, France 3 Picardie consacre, à son tour, un reportage à la formation thourottoise.

En avril, une nouvelle vidéo voit le jour, cette fois, sous forme d'un jeu intitulé Puzzle musical. Chaque type d'instrument apparaît au fur et à mesure. Le but est de découvrir au plus vite le titre du morceau interprété.

Depuis, les musiciens ont repris leurs répétitions. En juillet, ils se joignent aux dimanches enfiévrés d'Été Show. Ils travaillent déjà sur un nouveau projet musical pour mars 2022. D'ici là, ils ont programmé un concert pour le 17 octobre, au complexe Édouard Pinchon.

L'Orchestre d'Harmonie aura donc interrompu ses répétitions et ses concerts en public de mars à août 2020 et de novembre 2020 à juin 2021. Néanmoins, l'imagination et la ferveur créative ont eu raison du vide et du silence imposés, grâce à des initiatives originales et inédites qui ont déjoué le mauvais coup du sort et fait un pied de nez au virus et aux confinements. Durant cette période sombre, Vincent Marié n'a lâché ni les manettes... ni sa clarinette.



((Aujourd'hui, le clarinettiste est toujours aux commandes et, aux côtés du directeur et des membres du bureau, il a dû gérer la période pandémique, avec ses confinements et ses couvre-feux imposant l'arrêt de l'activité.)

Scrutins des 20 et 27 juin 2021

Élections départementales :

pour représenter le canton de Thourotte, Hélène Balitout et Sébastien Nancel sont réélus avec 65,80% des voix.

Premier tour, le dimanche 20 juin

	RÉSULTATS THOUROTTE	RÉSULTATS CANTON
TOTAL DES VOTANTS	29,83 %	36,13%
ABSTENTION	70,17 %	63,87%
01 / Hélène BALITOUT Sébastien NANCEL	65,73 %	49,56 %
02 / Pierre BASSOCH Mylène TROSZCZYNSKI	19,64 %	25,29 %
03 / Jean-Yves BONNARD Christine LEHEUTRE	14,63 %	25,15 %
VOTES BLANCS	0,66 %	2,76%
VOTES NULS	0,36 %	1,35%
VOTES EXPRIMÉS	28,81%	32,02 %

Second tour, le dimanche 27 juin

	RÉSULTATS THOUROTTE	RÉSULTATS CANTON
TOTAL DES VOTANTS	31,79%	35,57%
ABSTENTION	68,21%	64,43%
01 / Hélène BALITOUT Sébastien NANCEL	75,66%	65,80%
02 / Pierre BASSOCH Mylène TROSZCZYNSKI	24,34%	34,20%
VOTES BLANCS	1,41%	5,87%
VOTES NULS	0,57%	2,42%
VOTES EXPRIMÉS	29,80%	27,28%

Les deux conseillers départementaux sortants ont été réélus sans difficulté et avec, sur leurs concurrents, une avance plus importante qu'il y a six ans. Au premier tour, ils arrivent en tête avec 49,56% à l'échelle du canton et 65,73% à Thourotte. Au second tour, ils recueillent 65,80% sur tout le canton et 75,66% à Thourotte.

Il faut noter le recul sensible du Rassemblement National par rapport à 2015. Quant au binôme de droite, il n'a pas dépassé le premier tour.

L'abstention reste l'une des caractéristiques majeures de ces élections régionales et départementales : les taux de notre canton sont proches de ceux qui ont été enregistrés dans la France entière.

Élections régionales :

Xavier Bertrand en tête et, à Thourotte, la gauche en seconde position

Premier tour, le dimanche 20 juin

	RÉSULTATS THOUROTTE	RÉSULTATS HAUTS-DE-FRANCE
TOTAL DES VOTANTS	29,80%	32,84%
ABSTENTION	70,20%	67,16%
01 / Xavier BERTRAND	35,61%	41,42%
02 / Karima DELLI	23,67%	18,97%
03 / Sébastien CHENU	23,03%	24,37%
04 / Laurent PIETRASZEWSKI	9,70%	9,13%
05 / Éric PECQUEUR	4,37%	3,56%
06 / José EVRARD	2,56%	2,04%
07 / Audric ALEXANDRE	1,07%	0,50%
VOTES BLANCS	1,11%	2,51%
VOTES NULS	0,45%	1,64%
VOTES EXPRIMÉS	28,24%	28,64%

Second tour, le dimanche 27 juin

	RÉSULTATS THOUROTTE	RÉSULTATS HAUTS-DE-FRANCE
TOTAL DES VOTANTS	31,64%	33,18%
ABSTENTION	68,36%	66,82%
01 / Xavier BERTRAND	49,90%	52,37%
02 / Karima DELLI	25,20%	25,64%
03 / Sébastien CHENU	24,90%	21,98%
VOTES BLANCS	0,69%	1,99%
VOTES NULS	0,36%	1,56%
VOTES EXPRIMÉS	30,58%	29,63%

Xavier Bertrand, président sortant des Hauts-de-France, arrive en tête dans notre ville, au premier comme au second tour. Les électeurs thourottois placent en seconde position Karima Delli, tête de liste de la gauche et des écologistes. Même s'il reste le deuxième parti des Hauts-de-France, le Rassemblement National est troisième à Thourotte et subit, par rapport à 2015, un net recul dans toute la région. Notons aussi la contre-performance de la liste L.R.E.M. de Laurent Pietraszewski, qui comptait pas moins de cinq ministres : dans notre ville comme à l'échelle de la région, elle n'a pas atteint 10% et a donc été éliminée à l'issue du premier tour.

Réélu président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand dirigera donc un hémicycle où ses partisans côtoieront des élus du Rassemblement National et de la gauche.

Un mot d'Hélène Balitout et Sébastien Nancel



Nous vous remercions du fond du cœur. Vous êtes 5 161 à nous avoir accordé votre confiance.

Vous nous avez placés en tête à 65,80 % des suffrages. Vous avez reconnu notre bilan et nos solutions sur-mesure pour notre territoire. Grâce à votre soutien, nous sommes les candidats de progrès les mieux réélus du Département. Cela nous donne les moyens, la garantie et la force de défendre l'intérêt du canton au sein de l'assemblée départementale.

Cependant, pas de triomphalisme. Les circonstances de ce scrutin ne sont pas banales. Les scores de l'élection ne doivent monter à la tête de personne. Chaque élu départemental doit conserver les pieds sur terre. Ce fut notre cas durant 6 ans et ça le restera.

Sur l'image ci-dessus, Sébastien Nancel et Hélène Balitout sont entourés de leurs suppléants Annie Ménard et Patrice Carvalho. Cette photo a été prise dans la soirée du dimanche 27 juin, dans la salle Marcel Cerdan transformée en bureau de vote centralisateur du canton. Tous les quatre viennent alors d'apprendre leur victoire. Ils remercient les électeurs pour leur confiance renouvelée.

La photo ci-dessous a été prise à Beauvais, dans l'hémicycle du Conseil Départemental, où Hélène Balitout et Sébastien Nancel siègeront encore six ans.



« Opération Tranquillité Vacances » avec la gendarmerie

Avant votre départ en vacances, il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie, afin d'y remplir une fiche signalant les dates de votre absence. Dès lors, à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes s'assureront que votre domicile ne fait l'objet d'aucune intrusion. Ce service est gratuit.

Gendarmerie:

517 avenue Léo Delibes, 60750 Choisy-au-bac Tél : 03 44 85 42 17 ou le 17

Le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit.

L'été et la liberté qu'il procure ne sont pas des prétextes suffisants pour assourdir vos voisins! Bien sûr, vous pouvez avoir recours à des activités bruyantes, en particulier lors de travaux dans votre terrain, votre pavillon ou votre appartement... mais en respectant la réglementation qui encadre la production de ces nuisances.

L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 établit que les travaux bruyants doivent se dérouler selon les modalités suivantes :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

De même, lorsque vous écoutez de la musique avec vos fenêtres ouvertes, il convient de régler le volume sonore afin de ne pas importuner votre voisinage.

Si vous organisez une fête, vous avez bien raison... mais plus encore si, auparavant, vous prévenez vos voisins par un petit mot glissé dans la boîte aux lettres! Vous le savez bien: un homme averti n'en vaut qu'un, mais il est plus tolérant (et il aura eu le temps de s'acheter des boules Quiès!)

La bonne observation de ces règles garantit notre qualité de vie, le respect des autres et l'entente cordiale entre voisins.

C'est aux particuliers d'entretenir la bordure de leur maison.

Certains pensent que les bordures extérieures de leur propriété relèvent du domaine public et qu'il appartient à la collectivité d'en assurer l'entretien. Il n'en est rien. Il revient aux propriétaires d'en garantir la propreté et de faire disparaître les mauvaises herbes qui y poussent. Ajoutons que ces bordures étant en limite de votre terrain privé et de l'espace public, il est interdit d'utiliser des produits chimiques pour faire disparaître la végétation sauvage. Le plus efficace demeure la binette, de préférence agrémentée d'huile de coude.



Délibérations du Conseil municipal

Sélection

Séance du 15 décembre 2020

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la revalorisation des tarifs municipaux pour l'année 2021.

Il a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire.

Les élus ont également approuvé l'ouverture des commerces pour l'année 2021 les dimanches suivants : 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

Séance du 3 février 2021

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif de la ville pour 2021.

Séance du 30 mars 2021

Le Conseil municipal a approuvé la modification des taux d'imposition 2021, à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, à savoir :

Taxe sur le foncier bâti : 40,83%Taxe sur le foncier non bâti : 49,75%

• Cotisation foncière des entreprises : 17,59 %

Le Conseil municipal a émis un avis favorable pour la création d'un emploi à temps complet au sein du service Police Municipale, à savoir grade de gardien-brigadier ou brigadier chef principal, en fonction du grade détenu par le candidat qui sera retenu.

Les impôts locaux n'augmentent pas en 2021.

Votre conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Néanmoins, plusieurs évolutions méritent des explications. :

• La réforme de la taxe d'habitation, décidée par le gouvernement, se poursuit. Cette taxe aura complètement disparu en 2023 sur les résidences principales. Votre conseil municipal n'a plus à voter de taux pour cette imposition jusqu'en 2022. En 2023, nous délibérerons à nouveau sur le taux de la taxe d'habitation, qui ne concernera plus que les résidences secondaires.

• Cette réforme a des conséquences sur les rentrées fiscales pour la commune. La taxe d'habitation représentait un apport au budget d'environ 900 000 €. L'État doit compenser cette perte. À ce titre, il a décidé de nous transférer la part de la taxe foncière sur le bâti, payée par les propriétaires thourottois de logements et revenant jusqu'à présent au département.

C'est pourquoi, sur votre feuille d'imposition relative au foncier bâti, vous constaterez que le taux passe de 19,29 % à 40,83 %. Cela ne correspond pas à une augmentation de l'imposition pour les Thourottois, mais à l'addition du taux départemental (21,54 % pour l'Oise) à celui de la commune. Ces 21,54 % correspondent au transfert vers le budget communal de la part départementale qui nous est versée en compensation de la disparition de la taxe d'habitation.

Séance du 31 mai 2021

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité

- les tarifs de l'école de musique, qui restent inchangés.
- le compte de gestion, dressé par le percepteur
- le compte administratif 2020 pour la ville
- la décision modificative
- l'affectation des résultats comme suit :
 - Excédent d'investissement : 5 871 974 €
 - Mise en réserve (investissement) : 1 905 693 €
 - Excédent de fonctionnement : 100 000 €

Séance du 5 juillet 2021

Le Conseil municipal a adopté :

- le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.), qui définit les moyens opérationnels mis en place pour gérer les crises : inondations, mouvements de terrains, séismes, tempêtes, transports de produits dangereux, canicules, pandémies.
- la convention avec l'O.P.A.C. pour la sécurité et la tranquillité des locataires. Il s'agit d'un partenariat conclu avec le bailleur et auquel la ville participe afin de financer des agents de sécurité chargés de lutter, par des passages réguliers, contre les incivilités, les actes de délinquance, les rassemblements dans les cages d'escaliers, les dégradations, les squats, les trafics.

Retrouvez, dans leur intégralité, les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.thourotte.fr/publications

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Le conseil municipal du 31 mai a officialisé l'arrivée d'un homme et d'une femme, auxquels nous souhaitons la bienvenue.

M. Thomas Creuzé des Châtelliers,

qui figurait en 25^{ème} place sur la liste « Coeurs battants pour Thourotte » devient conseiller municipal en remplacement de M. Anthony Faucherre. Ce dernier a dû renoncer à son mandat pour cause de réorientation professionnelle

Notre nouvel élu exerce la profession de gestionnaire logistique au sein de l'entreprise Colgate-Palmolive, à Compiègne. Résidant à Thourotte depuis son enfance, il s'en est éloigné un temps pour raisons professionnelles puis est revenu y habiter en 2008.

En mairie, Thomas Creuzé des Châtelliers a choisi de rejoindre les commissions « Travaux », « Aménagement urbain » et « Affaires scolaires »





M^{me} Amandine Portejoie,

qui figurait en 26^{ème} position sur la liste « Cœurs battants pour Thourotte », devient conseillère municipale en remplacement de Mme Laura Vanove, qui quitte notre ville pour s'engager dans un nouveau projet professionnel.

Notre nouvelle élue travaille à Clairoix en qualité d'aide médico-psychologique au foyer de vie Les Quatre Tilleuls. Elle est en charge d'adultes en situation de handicap intellectuel.

Au sein de la municipalité de Thourotte, Amandine Portejoie intègre la commission « Intergénérationnelle et Sociale » et rejoint Thomas Creuzé des Chatelliers au sein des « Affaires scolaires ».

Votre nouvelle page Facebook : Municipalité de Thourotte_officiel



Depuis des années, vous êtiez abonnés aux pages Facebook de l'Espace Culturel et de l'Espace Angèle Fontaine, informatives, intéractives et conviviales.

Mais voilà : vous souhaitiez aussi un réseau social présentant toute l'actualité de la commune. Le 25 mai dernier, nous avons donc mis en ligne Municipalité de Thourotte_officiel.

Pour célébrer cet événement capital, la page Facebook a proposé un concours consistant à reconnaître les lieux présentés sur des photos anciennes de Thourotte. Passée cette épreuve de sélection, amusante mais pas si simple, les participants ont dû répondre à une question subsidaire nécessitant autant de chance que d'esprit de déduction : combien y a-t-il de clés U.S.B. dans la carafe prise en photo ? Plus on s'approchait du bon nombre, plus on montait dans le classement!

Merci à celles et ceux qui ont participé à notre jeu. Bravo à tous nos gagnants, qui ont remporté de très beaux lots! Sachez que le premier d'entre vous s'appelle Christophe Brunet. Avec sa famille, il a fait le tour de Thourotte pour reconnaître les lieux présentés dans les photos du concours. Une fois cette épreuve franchie sans la moindre erreur, il a trouvé pile-poil le bon nombre de clés U.S.B. Christophe a gagné – entre autres lots – le kit barbecue avec lequel il pose fièrement.

Sans oublier... CityAll, les panneaux lumineux de Thourotte dans votre smartphone!

Cette période est décidément celle où votre commune investit de nouveaux moyens de communication, en souhaitant que chaque usager choisisse ceux qui lui conviennent le mieux. Adoptée par Thourotte depuis décembre dernier, l'application gratuite CityAll ne vous noie pas sous les notifications : vous en recevez une uniquement quand l'actualité l'exige. L'idée forte, c'est la possibilité de consulter les messages qu'affichent les panneaux d'information de la ville : l'essentiel de Thourotte est là, ultra-résumé. Et tout tient dans votre poche!



Majorité

Allocation aux Adultes Handicapés : le coup de force du gouvernement

N

ous donnons suite à la tribune libre du bulletin annuel 2021, dans laquelle nous avons évoqué la perspective d'une avancée sociale portant sur l'Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H.) pour les personnes vivant en couple.

Aujourd'hui, en effet, les allocataires de l'A.A.H., dont le montant s'élève à 903 €, peuvent voir celle-ci réduite ou supprimée lorsqu'ils sont en couple, en fonction des revenus de leur conjoint. A partir de 1020 € mensuels, l'A.A.H. commence à diminuer. Si le conjoint perçoit autour de 2000 € par mois, l'allocation n'est plus

versée, ce qui rend les adultes en situation de handicap dépendants financièrement.

Son attribution est déjà soumise à des conditions : le taux reconnu de handicap doit être supérieur à 80% et, s'il est compris entre 50% et 79%, il doit entraîner des « restrictions substantielles et durables pour l'accès à l'emploi ». Soumise également à une déclaration de ressources trimestrielle, l'A.A.H. peut être réduite si son allocataire perçoit un salaire, si minime soit-il.

principe de l'individualisation des ressources dans l'attribution de l'A.A.H. et a concédé, tout au plus, la possibilité d'un abattement sur les revenus du conjoint.

Le gouvernement a supprimé le

Depuis 2018, plusieurs propositions de loi ont été déposées, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, visant à ne prendre en compte, dans l'attribution de l'allocation, que les ressources de l'adulte en situation de handicap. En février 2020, une proposition de loi allant dans ce sens était adoptée par les députés contre l'avis du gouvernement et de sa majorité. En mars 2021, c'est le Sénat qui l'a amendée puis adoptée.

Elle est donc revenue devant l'Assemblée Nationale le jeudi 17 juin dernier. Le texte en débat était soutenu par la quasi-totalité des

ous donnons suite à la tribune libre du bulletin groupes parlementaires, de la gauche à la droite, y compris une annuel 2021, dans laquelle nous avons évoqué partie des députés de la majorité du groupe « Agir ».

Face à ce large consensus, le gouvernement a décidé de bâillonner les parlementaires et de passer en force. La manœuvre a consisté à recourir à la procédure du vote bloqué, inscrite à l'article 44 de la Constitution. Ainsi, l'Assemblée est contrainte de se prononcer sur tout ou partie du texte en discussion, en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement. Il a donc suffi à ce dernier de modifier l'article concerné à sa guise, privant les députés de leur propre droit à amendement.

Actuellement, 55% des 270 000 allocataires en couple ne peuvent percevoir cette ressource essentielle à leur indépendance. Avec le projet du gouvernement, ils demeureront 40% à en être privés.

Ajoutons qu'à l'écoute de l'argumentation gouvernementale, les bras vous en tombent. Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux personnes handicapées, a fait état de « problèmes informatiques » insurmontables dans la gestion de la réforme proposée. Ce serait

comique s'il ne s'agissait pas des conditions de vie de plusieurs milliers de nos concitoyens.

Ce coup de force du gouvernement a soulevé un tollé sur tous les bancs de l'Assemblée, y compris dans les rangs de la majorité, 13 députés macroniens se sont abstenus et 4 ont voté contre le gouvernement.

La partie n'est sans doute pas terminée et le sujet reviendra à l'ordre du jour, tant il s'agit d'un enjeu de justice sociale pour nos concitoyens en situation de handicap.



Tribune libre

Opposition



Une respiration

e déconfinement tant attendu est enfin arrivé! En cette période d'embellie, nous n'avons pas le cœur à la polémique car, comme vous, nous en sommes saturés.

Aussi, nous utilisons cette tribune comme une respiration. C'est l'occasion de souhaiter une bonne reprise aux entreprises, en ayant une pensée particulière pour les commerces. Pour toutes et tous, c'est le moment de retourner au cinéma ou de reprendre le sport, en intérieur comme en extérieur!

À chacun, nous souhaitons un bel été... et même d'excellentes vacances à celles et à ceux qui ont la chance d'en prendre!

Émile Dubrenat, Céline Chapuis, Dominique Déré

Plan Canicule: faites-vous recenser!

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) travaille sur le Plan Canicule, en contactant les personnes les plus vulnérables inscrites sur le registre. N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre des personnes vulnérables. Pour cela, il faut répondre à un ou plusieurs de ces critères :

- Être âgé de plus de 65 ans
- Avoir des problèmes de santé
- Être en situation de handicap
- Être isolé

Vous figurerez sur le registre uniquement si vous en faites la demande.

Il est nécessaire de se réinscrire chaque année : cela nous permet de tenir à jour nos informations.

Contact: Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

en mairie de Thourotte:

03 44 90 61 06

Courriel: ccas@thourotte.fr

Dès la rentrée : l'accueil périscolaire du mercredi

Votre enfant est accueilli au groupe scolaire Onimus entre 7h30 et 18h30 (horaires modulables). Grâce au dispositif Passerelle, il peut même concilier l'accueil périscolaire avec l'École des Sports (qui vous est présentée en page 6).

Les inscriptions s'effectuent en mairie, auprès du service Scolaire-Jeunesse : 03 44 90 61 39 Courriel : scolaire-jeunesse@thourotte.fr

Retrouvez des informations complémentaires et téléchargez les dossiers d'inscription sur la section Jeunesse-Éducation du site www.thourotte.fr



Récompenses scolaires

Le samedi 11 septembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon, la municipalité remettra des récompenses aux nouveaux titulaires de B.E.P., C.A.P., Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet et Baccalauréat (général, technologique, professionnel) afin de mettre à l'honneur leur réussite. Attention : pour les titulaires d'un B.E.P., d'un C.A.P., ou d'un Baccalauréat, l'inscription en mairie est obligatoire, jusqu'au vendredi 20 août, pour obtenir une récompense.

Coordonnées identiques à l'article précédent.

ette fois-ci, la rubrique *Notre histoire* ne propose aucune photo en noir et blanc. Elle n'évoque ni guerre, ni pandémie. En guise de récréation, elle vous emmène à la fin des années 1980, qui nous paraissent si proches et, en même temps, de plus en plus lointaines.

Un Thourottois a apporté à notre archiviste municipal les photos de commerces locaux qu'il a prises en 1988. Ces clichés Kodachrome nous ont donné une idée. Sans prétexter un quelconque anniversaire ou un pseudo-lien avec l'actualité, nous vous avons concocté un petit jeu sans enjeu : reconnaissez-vous ces lieux ?

Sur cette double-page, il y a les photos de 1988. Pour la double-page suivante, nous avons réalisé les mêmes prises de vue, mais en 2021. Alors, qu'en pensez-vous ? A-t-elle changé tant que ça, notre ville, en 33 ans ?





vant de quitter l'année 1988 au volant d'une DeLorean, donnons-nous bonne conscience en rappelant quelques repères historiques. Cette rubrique a tout de même une réputation à tenir ! En 1988, les Français réélisent François Mitterrand, tandis que les Américains choisissent George Bush. La guerre s'achève en Afghanistan, ainsi qu'entre l'Iran et l'Irak. Au Liban, les otages français sont enfin libérés.

Pour se changer les idées, on plonge dans *Le grand bleu* au cinéma. Le tube de l'été, c'est *Nuit de folie*, interprété par le duo Début de Soirée : indémodable !

Et du côté de Thourotte, en 1988 ? Notre maire s'appelle Henri Maillard. La population compte environ 5200 habitants, soit 600 de plus qu'aujourd'hui. Et nous revoici en 2021, avec ces photos en guise de réponses à notre petit jeu!





Agenda

Fermeture de l'Espace Angèle Fontaine

Du samedi 7 au lundi 23 août inclus.

Fermeture de la médiathèque

Les samedis 7, 14 et 21 août : fermeture entre 12h30 et 13h30. Fermeture le mardi 24 et le mercredi 25 août.



Distribution de fournitures scolaires aux collégiens

Mardi 31 août, de 8h à 12h, au complexe Édouard Pinchon

Commémoration de la libération de Thourotte en 1944

Mercredi 1er septembre, 19h, au monument aux morts de la place de la République.

Forum des associations • Voir page 3

Dimanche 5 septembre, de 10h à 18h, sur le parvis de la mairie.

Fête communale • Voir page 3

Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon.

- Fête foraine Du samedi 11 au dimanche 19 septembre.
- Les Transformers défilent
 Samedi 11 septembre, à 21h.
- La Pat' Patrouille défile Dimanche 12 septembre, à 21h.
- Spectacle pyrotechnique Samedi 18 septembre, 22h15

Les Transformers défilent ● Samedi 11 septembre, à 21h.

- La Pat' Patrouille défile Dimanche 12 septembre, à 21h.
- Spectacle pyrotechnique Samedi 18 septembre, 22h15

Contigo et La Brigade Circus : acrobatie et musique

Voir page 3

Dimanche 26 septembre, à 16h, sur la Promenade de la 32.

Spectacles de l'Espace Culturel • Voir pages 4 et 5

- L'épopée d'un pois Samedi 2 octobre, à 10h.
- Planète Félix Mardi 26 octobre, à 14h30.
- 1, 2, 3 Savane Dimanche 7 novembre, à 16h.



• Festival Haute Fréquence : Zenzile vs Berlin, la symphonie d'une grande ville + Lado Jeudi 25 novembre, à 20h30.

Ateliers de l'Espace Culturel

Gratuits sur réservation au 03 44 90 61 26.

- L'heure du conte
 Les samedis 9 octobre et 11 décembre, à 10h
- Histoires de jouer
 Samedi 13 novembre, à 10h.
- Bébé bouquine
 Les samedis 6 novembre et 4 décembre, à 10h.

Covid-19: restons vigilants!

La programmation des différentes animations est susceptible d'être modifiée selon l'évolution des conditions sanitaires liées à la Covid-19. Le site www.thourotte.fr et la page Facebook Municipalité de Thourotte_officiel vous informeront des éventuels changements. Dans tous les cas, un rassemblement public implique le port du masque et le respect des gestes barrières. De plus, chaque visiteur se doit de respecter la législation en vigueur au moment de l'événement. C'est ainsi que nous gagnerons et que nous reviendrons progressivement à la normale. Texte publié le 16 juillet 2021

Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre!

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donneurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne

Tél: 06 78 43 46 08

Site Internet: www.trans-doc.org





Contact

Livre offert

Site Internet : www.thourotte.fr Facebook : Municipalité de Thourotte officiel